Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260127-26_01_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PIPRIAC

Séance du Mardi 27 janvier 2026

L'an deux mil vingt-six, le 27 janvier à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 21 janvier 2026, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie et sous la présidence de Monsieur Franck PICHOT, Maire.

Étaient présents : Patrick BOULAIS, Christèle BRIERE, Marie CHOTARD, Géraldine DENIS, Alain DUCLOYER, Elisabeth FLEHO, Émile JAN, Catherine KRYSTKIEWIZ, Tifenn LE GUYADER, Fabien LEROUX, Jean-Luc LÉVESQUE, Jean-Claude LUBERT, Brigitte MELLERIN, Franck PICHOT, Danielle SENNINGER.

Ont donné procuration :
Adélaïde COTTAIS donne pouvoir à Émile JAN
Jean-Pierre FRANGEUL donne pouvoir à Tifenn LE GUYADER
Jean-Yves GLEMAU donne pouvoir à Jean-Luc LEVESQUE
Jean-Charles LE QUELLEC donne pouvoir à Fabien LEROUX
Céline MOTEL-DAVID donne pouvoir à Jean-Claude LUBERT
Grégory PACAUD donne pouvoir à Patrick BOULAIS
Lucie PERRINEL donne pouvoir à Franck PICHOT
Isabelle RACAPE donne pouvoir à Elisabeth FLEHO

Étaient absents : Morgane CHAPDELAINE, Jord LEVESQUE, Mathieu PAUMIER, Jérôme PEIGNÉ

Secrétaire de séance : Patrick BOULAIS

Nombre de conseillers :

En exercice	: 27
Présents	: 15
Procurations	: 8
Votants	: 23

Date de la convocation du Conseil Municipal : 21/01/2026
Date d'affichage : 21/01/2026

DELIBERATION 2026 – 01 – 01
RECONSTRUCTION DU BATIMENT 2 PLACE DE LA MAIRIE : DEMANDE DE FINANCEMENT AU TITRE DE LA DSIL 2026

Annexe :

- Plan de financement de la demande de financement DSIL 2025

Rapport de Franck Pichot, Maire,

Le préfet a adressé à la collectivité le 5 novembre 2025 l'appel à projet concernant la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2026.
La DSIL finance notamment les projets relatifs au « Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ».

Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 035-213502198-20260127-26_01_01-DE

La commune a déposé une demande de financement en 2025 portant sur le projet de construction d'un nouveau bâtiment situé 2 place de la mairie. La collectivité n'a pas obtenu ce financement mais la préfecture avait alors précisé qu'il est possible de déposer à nouveau ce dossier en 2026 en reprenant le plan de financement 2025, annexé à la présente note.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à déposer une demande de financement au titre de la DSIL 2026 pour un montant de 173 897 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ADOPTE cette opération de démolition - reconstruction du bâtiment situé au 2, place de la mairie,
ARRETE les modalités de financement telles que présentées ci-dessus,
SOLLICITE un financement auprès de la DSIL 2026 pour un montant de 173 897 €,
AUTORISE le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Maire,
Franck PICHOT

Le secrétaire de séance,
Patrick BOULAIS